

Échéances d'adhésion au RIFSEEP : le point !

- Carrière -



Date de mise en ligne : vendredi 14 avril 2017

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le ministère de la Fonction publique a rendu public 2 tableaux sur les échéances d'adhésion au RIFSEEP corps par corps, administration par administration.

L'UNSA-Fonction Publique est attentive aux conditions effectives de la mise en place du RIFSEEP d'autant plus qu'elles demeurent très disparates d'une administration à l'autre.

Mis à jour au 13 avril.

[Liste des corps et emplois bénéficiant déjà du RIFSEEP \(liste mise à jour au 13 avril 2017\)](#)

[Prochaines échéances d'adhésion : liste des corps et emplois qui bénéficieront du RIFSEEP aux 1er juillet 2017, 1er septembre 2017, 1er janvier 2018 et 1er janvier 2019](#)

Ces tableaux sont classés par administration de gestion.

L'UNSA Fonction Publique rappelle qu'elle n'était pas favorable au RIFSEEP en particulier parce qu'elle craignait des difficultés, des disparités et des inégalités dans la mise en oeuvre de ce dispositif indemnitaire. Elle constate que son analyse était malheureusement justifiée.